

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Date : 02 mai 2019

Pays : Burkina Faso.

Société : Société Nationale d'Electricité du Burkina (**SONABEL**).

Services : Services de consultant pour l'établissement d'une notice d'impact environnemental et social (**NIES**) de la réalisation de réseaux d'électrification de localités rurales au Burkina Faso le long de la ligne 330 kV du projet Dorsale Nord du WAPP (Interconnexion 330 kV Nigéria-Niger-Bénin-Burkina).

Accord de financement : IDA Don N° D392-BF & Crédit N° 6339-BF

N° d'identification du projet : P1622933

Contrat / Appel d'offres : n° C2-ER-Dorsale Nord-002

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est relatif à la composante électrification de localités rurales au Burkina Faso le long de la ligne 330 kV du projet d'interconnexion 330 kV Nigéria-Niger-Bénin-Burkina, dit projet Dorsale Nord du WAPP (West African Power Pool).

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement de la Banque Mondiale (BM) / Association Internationale pour le Développement (IDA) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour couvrir les prestations liées à l'établissement d'une notice d'impact environnemental et social (NIES) de la réalisation de réseaux d'électrification de localités rurales au Burkina Faso. Cette électrification le long de la ligne 330 kV concerne 154 à 179 localités rurales et se fera par lignes 33 kV triphasées classiques raccordées à des réseaux existant au voisinage (106 localités) ou par lignes 34,5 kV raccordées aux câbles de garde de la ligne 330 kV isolés sous tension 34,5 kV (48 localités). Les réseaux à réaliser totalisent 543 à 553 km de lignes HTA aériennes 33 kV ou 34,5 kV avec câble nu, 154 à 179 postes de transformation sur poteaux et 1 292 à 1 430 km de lignes BTA aériennes 0,4 kV avec câble préassemblé isolé.

Les services consistent en l'établissement, dans un délai de 6 mois, d'une notice d'impact environnemental et social (NIES) de la réalisation des réseaux d'électrification rurale prévus, dans le respect de la réglementation nationale et des exigences des partenaires financiers du projet que sont l'AFD, la BAD et la BM/IDA.

La SONABEL, agence d'exécution, agissant au nom du Gouvernement du Burkina Faso, invite maintenant les Consultants éligibles à manifester leur intérêt à fournir ces services. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour rendre ces services (brochures, description des tâches similaires, expérience dans des domaines semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences.

Au maximum 6 consultants seront retenus sur une liste restreinte à établir. Les considérations générales pour l'établissement de la liste restreinte sur la base des directives de la Banque Mondiale sont :

- les qualifications des consultants à fournir les services demandés,
- la diversification des origines des consultants,
- pas plus de deux (2) consultants d'un même payst

L'évaluation des qualifications des consultants pour les services demandés sera faite sur la base de leurs dossiers en tenant compte de :

- l'activité principale et l'ancienneté dans l'activité,
- la capacité technique et organisationnelle du consultant,
- les qualifications dans le domaine de la mission et l'expérience dans des conditions similaires,
- la qualification et la disponibilité des compétences appropriées au sein du personnel, et
- les références des clients.

A titre indicatif, le personnel requis sera :

- un chef de mission, environnementaliste, 10 ans d'expérience, (niveau BAC+5 au moins),
- un socio-économiste/sociologue, 5 ans d'expérience, (niveau BAC+ 4 au moins),
- un botaniste/forestier, 5 ans d'expérience, (niveau BAC+ 3 au moins),
- un technicien de lignes électriques, 5 ans d'expérience, (niveau BAC+3 au moins),
- un spécialiste en HQSE, 5 ans d'expérience,
- autres : spécialiste SIG, conseiller en communication

L'appréciation pourra se faire par attribution de notes sur un total de 100 points avec une note éliminatoire de moins de 70 points, ou par des mentions Excellent, Bien, Assez bien et Médiocre.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

Présentation générale (organigramme, domaine de compétence, effectifs)	Expérience générale dans les études environnementales et sociales analogues au cours des 10 dernières années.	Disponibilité du personnel permanent, effectif et compétences nécessaires à l'exécution des prestations.
Existence d'un organigramme (2) Domaine de compétence (4) Etat des effectifs du personnel (4)	Avoir 2 expériences d'études similaires au cours des 10 dernières années.	Existence des compétences (30) Effectif total du personnel (20) " ≤ 6 " = 0 ; " 6 à 10 " = 15 ; " 10 à 20 " = 20.
10 points (ou Excellent, Bien, Assez bien et Médiocre)	40 points (ou Excellent, Bien, Assez bien et Médiocre)	50 points (ou Excellent, Bien, Assez bien et Médiocre)

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 des « Règlement de Passation des Marches » [Edition Juillet 2016, Révisée Novembre 2017 et Aout 2018], relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode basée sur la qualité technique et le coût (SBQC).

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples renseignements à l'adresse ci-dessous, de 9 heures à 15 heures GMT :

Coordonnateur de la composante électrification rurale au Burkina Faso
du Projet Dorsale Nord du WAPP
Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)
01 BP 54 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tel: +226 25 34 65 65 / Email: joachim.ouedraogo@sonabel.bf

Les manifestations d'intérêt, en français, contenues dans des enveloppes scellées portant la mention

« MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) DE LA REALISATION DE RESEAUX D'ELECTRIFICATION RURLE AU BURKINA FASO DU PROJET DORSALE NORD DU WAPP »

doivent être déposées au plus tard le **31 mai 2019** à 09 h 00 GMT à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique :

Monsieur le Directeur Général
Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)
55, Avenue de la Nation
01 BP 54 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél. : +226 25 30 61 00 / Email : courrier@sonabel.bf
